



FC Arsac - Pian Médoc

PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR DU LUNDI 01 SEPTEMBRE 2014

Le Lundi 1^o Septembre 2014 à 19h00, le Comité Directeur du FC Arsac – Le Pian Médoc s'est réuni sous la présidence de Jean Luc BIDART.

Etaient Présents : Jean Luc BIDART – Sylvie BIDART - Marie Claude BOIS - Denis BEAUGER – Pierre OROZ - Catherine PASQUET – Francis ROY - Franck SIMONNET — Jacky LAMBERT - Manu MARTINEZ – Jérémy OROZ - Michel VALLINA – André BOIS – Thierry POGET – Daniel TRUFLANDIER – Pascal VASSEUR

Etaient excusés : Didier PONTGAHET

Etaient invités : Pierre FERRET – Denis BOITEL

Commission ADMINISTRATIVE :

Présentation du PV du Comité Directeur du 16 juin 2014 et l'assemblée générale du 19 juin 2014. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Un planning prévisionnel des réunions du Comité Directeur et de son bureau est distribué à chaque membre, il subira des modifications en cas d'impondérables. La composition des différentes commissions est aussi portée à connaissance, elle est susceptible d'être complétée ou modifiée notamment par l'intégration de nouveaux membres.

☞ Le dossier afin d'obtenir la subvention du Conseil Général sera déposée en septembre.

☞ Le 30 août, Jean Luc et Sylvie BIDART ont participé au séminaire des Présidents et secrétaires du District à Lanton où des rappels réglementaires ont été évoqués ainsi que le Programme Educatif Fédéral.

☞ Les forums des associations auront lieu le samedi 6 septembre après-midi au Pian Médoc et le samedi 13 septembre de 15h à 19h à Arsac. Deux équipes seront présentes sur les lieux : Francis, Sylvie et Jean-Luc pour le premier, Cathy et Marie-Claude pour le second y assureront l'accueil.

☞ Rappel : l'avenir pédestre organise la foulée des vignerons le samedi 18 octobre 2014 ; aucune rencontre ni location ne doit avoir lieu ce jour à la Bergerie. Aucune rencontre ne sera organisée au Pian municipal les 20 et 21 septembre prochain en raison de la tenue de la foire du Pian Médoc.

FC Arsac – Le Pian Médoc – Siège Social : 67 Chemin de Chopinot – 33290 Le Pian Médoc

Siège Technique : La Bergerie 33460 Arsac Tel 05 56 58 81 01 - 05 56 35 87 10 Télécopie 05 56 58 81 01 - 05 56 57 04 44

Site internet : <http://fc-apm.footeo.com/>

☞ *Le planning des terrains (pour les rencontres à 11 connues ce jour) sera transmis par mail aux membres du Comité Directeur dès que nous aurons connaissance des championnats U18, U15 et U13 (Comité de Gironde et district).*

☞ *Transports Hors Gironde : un tableau récapitulatif des déplacements en minibus et véhicules particuliers est présenté au Comité Directeur. Le budget total s'élève, à ce jour, à 6650 €, Entente Médoc Estuaire comprise. Le Comité Directeur donne son aval à ce budget qui pourrait être réévalué en fonction d'éventuel parcours des équipes U18 et fanion en Gambardella et coupe d'Aquitaine. Une demande sera formulée à la Mairie d'Arsac et la CDC Médoc Estuaire pour la prise en charge de transports effectués en car.*

☞ *Transports en Gironde, éloignés de plus de 50 km : un tableau récapitulatif est proposé pour chaque catégorie.*

☞ *Un point par catégorie est annoncé en ce qui concerne les effectifs se décomposant comme suit au 1 septembre :*

- ☞ *SENIORS : 40 licences (prévisionnel 62)*
- ☞ *U18-17-16 : 32 licences (prévisionnel 41)*
- ☞ *U 14-15 : 16 licences (prévisionnel 27)*
- ☞ *U 13 : 3 licences (prévisionnel 15)*
- ☞ *U 11 : 13 licences (prévisionnel 36)*
- ☞ *U7-U 9 : 4 licences (prévisionnel 70)*
- ☞ *LOISIRS : 0 licences (prévisionnel 30)*
- ☞ *Dirigeants-Educateurs : 27 licences (prévisionnel 65)*
- ☞ *Dirigeantes : 6 licences (prévisionnel 10)*

RAPPEL / *Il est précisé à tous les membres du comité directeur l'obligation de posséder une licence dirigeant au sein du club. Chaque joueur occupant une fonction de dirigeant ou éducateur doit posséder 2 licences. Enfin si l'éducateur possède un diplôme fédéral, une demande éducateur fédéral doit être faite auprès de la Ligue.*

Une mise à jour des listes d'adhérent est demandée aux secrétaires de façon à donner des informations actualisées aux éducateurs et dirigeants.

TAP : *dans le cadre de rythmes scolaires, le club sera représenté dans les écoles du Pian et d'Arsac, deux fois par semaine par Rémy BUCARI (joueur senior) employé par la CDC Médoc Estuaire. Il est en contact avec Pierre FERRET pour organiser le contenu de ses interventions. De plus il encadrera les jeunes U7 lors des entraînements du mercredi soir à la Bergerie. Une formation CFF1 pour débiter sera financée par le Club.*

Commission TRESORERIE :

La situation financière laisse apparaître un solde positif de 30.896,16 €.

En entrée, on note le versement de la subvention de fonctionnement de la commune d'Arsac, et le versement de la subvention du Conseil Général pour le TJ 2014.

A noter que la caisse de péréquation des transports Ligue sur la saison 2013-2014 n'a été soldée à ce jour.

La participation de la commune du Pian Médoc à l'organisation du Tournoi des jeunes d'un montant de 1600€ environ sera demandée par le biais de l'ASPM Omnisports.

Jean-Luc BIDART précise concernant le paiement des cotisations notamment par les seniors, qu'il n'aurait pas la patience d'attendre le mois de mars pour régulariser. Il fera une intervention à l'entraînement fin septembre.

Commission FORMATION – REFERENT ARBITRE:

7 dirigeants du club se sont inscrits à la formation CFF3 qui se déroule à la bergerie du 10 au 13/10. Ceci a un coût (158€ par personne) mais le club a toujours assumé la prise en charge de formation pour ses éducateurs. Le budget prévisionnel sera réajusté en conséquence.

Denis BEAUGER assure la fonction de référent arbitre du club auprès de la Ligue et de la cellule Détection-Recrutement et Fidélisation du District.

Dès maintenant il lui est demandé d'organiser courant septembre les interventions d'arbitres auprès des groupes seniors, U18, U17 et U16.

De plus il lui revient, en coordination avec les référents de Macau et Ludon ainsi que les RTJ des trois clubs de mettre en place en U13 des sessions concernant les lois du jeu ainsi que l'intégration de l'arbitrage des jeunes lors des entraînements.

Commission PARTENARIAT - EQUIPEMENT : *Jean-Luc BIDART rappelle les règles qui président au bon fonctionnement du partenariat Club, à savoir :*

- *que le FCAPM travaille exclusivement avec SPONSPORT pour l'équipement habillement et matériel des catégories autant pour le club que pour Médoc Estuaire.*
- *que ceci fait l'objet d'un partenariat intéressé pour le club. Ainsi pour tout achat financé par un partenaire privé au tarif public, un avoir est versé au FCAPM, permettant ainsi de financer d'autres achats pour d'autres catégories moins bien pourvues. On appelle cela la solidarité interne.*

Une réunion de la commission sera organisée fin septembre-début octobre pour planifier et organiser les contacts avec les divers partenaires.

Il convient dès maintenant de définir les besoins en équipements (jeux de maillots...) en catégories U7, U9 et U11 pour leur attribuer des financements des partenaires et du club. Une dotation sera attribuée prioritairement cette année aux catégories U7 et U9.

Les partenaires ayant renouvelé leur aide pour 2014-2015 sont : EIFFAGE et SECB.

La dotation seniors est arrêtée : elle sera composée d'un sac et d'un survêtement Victoire pour les nouveaux arrivants, d'un sweat-shirt à capuche pour tous. Elle sera remise en contrepartie du paiement de la cotisation annuelle. Un accord a été trouvé avec notre partenaire SECB pour 800 € HT. Lors de la remise de dotation chaque joueur signera un engagement papier de rétrocession de la dotation en cas de départ du club avant deux années sportives d'activité.

EIFFAGE a renouvelé son partenariat 2014/2015 : achat de ballons à hauteur de 2400€ + contribution financière directe de 1500 € soit un total approchant les 4000 €.

La soirée partenaire se tiendra le jeudi 13 Novembre, un effort de recherche de nouveaux « sponsors » doit être réalisé à l'occasion de cette soirée.

*FC Arsac – Le Pian Médoc – Siège Social : 67 Chemin de Chopinot – 33290 Le Pian Médoc
Siège Technique : La Bergerie 33460 Arsac Tel 05 56 58 81 01 - 05 56 35 87 10 Télécopie 05 56 58 81 01 - 05 56 57 04 44
Site internet : <http://www.fc-apm.footeo.com>*

Commission ANIMATION-CLUBS HOUSES-BENEVOLAT:

Préparation de la saison animation, un planning prévisionnel est distribué ; dès validation il sera consultable sur notre site INTERNET.

Une réunion des membres de cette commission sera organisée le lundi 22 septembre à 19h à Génissan pour définir les rôles de chacun dans l'organisation des manifestations 2014/2015 et réfléchir notamment à l'accueil dans le club house de Génissan lors des matchs. Une équipe composée de quatre personnes doit être opérationnelle

La mission de recherche de bénévoles en petites catégories et notamment féminines est une priorité de cette commission. Une action spécifique coordonnée par Cathy PASQUET, correspondante féminisation du club, devra être menée au niveau de l'école de football.

Première animation : le vide-grenier du club qui se déroulera le dimanche 21 septembre toute la journée à la bergerie.

Commission COMMUNICATION

Thierry POGET continue de s'occuper activement de la commission Communication. Il prépare activement la sortie de Pleine Lucarne fin septembre-début octobre. Le site internet est toujours en progression (dans les 80 premiers nationaux sur 14000 existants). Une nouvelle rubrique va faire son apparition cette année : Super 8. Le concours de pronostic a repris fin août et on compte à ce jour 47 inscrits.

La photo de chaque groupe sera faite dans la seconde quinzaine de septembre, par équipe ou par catégorie suivant les effectifs. Rendez-vous sera donné à chaque éducateur pour prendre la photo officielle.

Une nouvelle réjouissante en ce début d'année, à l'initiative de Thierry, Julien FAUBERT (joueur des Girondins de Bordeaux) a accepté de devenir le « parrain » du FCAPM. Ceci a été confirmé lors d'une rencontre à l'auberge du Pont Bernet, partenaire du FCAPM. Il participera à plusieurs événements ou manifestations du club en 2014-2015.

Commission SPORTIVE :

Les réunions de catégories et de l'Entente seront rapidement planifiées pour organiser la rentrée sportive.

Séniors :

Pierre OROZ en l'absence excusée du staff Technique fait un rapide bilan : le groupe seniors 1 a connu à l'intersaison outre le renouvellement du staff, une douzaine d'arrivées ou retours qui devraient le renforcer. La concurrence devrait encore s'accroître. Un travail de fond est en cours pour que les trois groupes puissent être alignés lors de la première journée de championnat du 7 septembre. Le retour des demandes de licences (et des vacanciers) est toujours problématique.

Pour info, les repas du jeudi reprennent le 04/09, pour 30 joueurs par semaine et seront facturés comme l'année passée 5,50 € l'unité.

Entente Médoc Estuaire : La mise en place de la saison est en cours dans toutes les catégories (U13, U14-U15, U167-U17-U18).

U18-17-U16 : Le groupe U17 est extrêmement dense par rapport aux U16 et U18. Un recrutement est en cours pour les U16 afin de pouvoir aligner ce groupe régulièrement en championnat de Ligue. Pas de problème en revanche pour les U18 Comité de Gironde qui pourront s'appuyer sur l'important vivier des U17.

U14-U15 : Les deux équipes fonctionneront sous l'étiquette de l'entente Médoc Estuaire. Club porteurs : US Ludon. Les U14 évolueront en Ligue et les U15 en Comité de Gironde. En raison d'un effectif important, une réflexion sur l'éventualité d'engagement d'une équipe à 7 devra être menée.

U13 : Le potentiel attendu permettra certainement l'engagement de trois équipes. Là aussi il s'agira d'une Entente Médoc Estuaire. Club porteur : SJ Macau

U11 et U6 à U9 : reprise respectivement les 28 Août et 3 septembre. A noter l'organisation par le club de la rentrée des U11 le samedi 13 septembre (matin) à Génissan et le samedi 20 septembre (matin) à la Bergerie pour les U9.

Une réunion de l'Entente sera programmée fin septembre pour aborder les thèmes suivants : budgets prévisionnels, équipements, défraiements, formations, organisation sportive.

Prochaine réunion du Bureau : le lundi 7 Octobre à 19h à Génissan

La séance est levée à 21h30.

Le Président,

La Secrétaire Générale,

Jean Luc BIDART

Sylvie BIDART